



LE RACONTEUX

Le bulletin municipal de Sainte-Anne-de-la-Pérade - Printemps 2015



Municipalité de *Sainte-Anne-de-la-Pérade*

200 rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Téléphone: 418 325-2841

www.sainteannedelaperade.net

Sommaire

Mots du conseil	Page 2-3
Informations municipales	Page 4-7
Loisirs et événements	Page 8-11
Babillard communautaire	Page 12-13
Emplois étudiants	Page 14-15
350e Sainte-Anne	Page 16-17
Vie communautaire	Page 18-22
Calendrier de la collecte	Page 23

Coordonnées

Municipalité de
Sainte-Anne-de-la-Pérade
200, rue Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade, Qc
G0X 2J0

Téléphone: 418 325-2841
Télécopieur: 418 325-3070

Site Internet:
www.sainteannedelaperade.net

Page Facebook:
Loisirs Ste-Anne

Mot de la mairesse



La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade est heureuse de vous présenter « Le Raconteux ». Ce bulletin est un résultat direct découlant de l'élaboration du plan d'action de la Politique familiale. En effet les citoyens nous avaient fait mention de leur intérêt afin que la municipalité reprenne la publication d'un bulletin d'information présentant les différentes activités, les événements qui auront lieu dans la municipalité ainsi que les dernières nouvelles de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Être informé au sujet des activités de la municipalité est un bon moyen de développer un sentiment d'appartenance envers notre collectivité. Il existe différents moyens pour véhiculer l'information telle que les médias sociaux qui sont de plus en plus populaires, la radio ou la télévision.

Je vous suggère de conserver votre copie, qui en passant sera publiée aux saisons, car il vous servira d'aide mémoire pour tout ce qui se passe dans notre belle municipalité. Tant au niveau municipal, associatif et communautaire.

Ce bulletin d'information appartient à tous les citoyens. Je vous invite à nous faire part de vos commentaires ou suggestions que vous aimeriez qu'on aborde dans les prochains numéros.

Sainte-Anne-de-la-Pérade est une municipalité dynamique, qui offre une multitude de services pour l'ensemble de la population, des activités communautaires, culturelles et sportives de qualité pour tous nos concitoyens et concitoyennes et nous croyons que le bulletin « Le Raconteux » trouvera une place de choix chez vous, qu'il vous informera adéquatement sur la vie municipale.



Bonne lecture!

Diane Aubut, mairesse

FÉLICITATIONS À CAMILY GOYETTE

Grande gagnante du concours

« Trouves un nom accrocheur pour le futur journal péradien »

Camily est une dynamique jeune fille de 6e année de l'école primaire Madeleine de Verchère. Elle avoue avoir eu un coup de main de son père pour choisir le nom proposé au concours. Elle a choisi ce nom pour une simple raison, un journal nous raconte des choses et tous aiment se faire raconter, voilà l'inspiration du Raconteux.

Félicitations, Camily se mérite un certificate cadeau d'une valeur de 50\$ à la boutique Frimousse



La SDE en bref...



La Société de développement économique La Pérade (SDE) a eu en 2014 le mandat de créer des outils de promotion de développement immobilier au sein de notre municipalité. Vous avez sans doute remarqué l'an dernier à chaque entrée principale du village des affiches informant les gens de l'existence de notre avantageux programme de crédit de taxes foncières pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures dans des secteurs visés. Ces affiches seront installées à chaque année du printemps à la fin de l'automne. Également, un site web peut être consulté à l'adresse sdelaperade.ca et des feuillets publicitaires de promotion immobilière ont été préparés et sont distribués présentement au bureau municipal et au bureau de la SDE, situé face à l'église.

Comme vous le savez, le conseil municipal a décidé en décembre dernier, pour des raisons budgétaires, de ne pas renouveler en 2015 le financement alloué à un commissaire au développement économique à la SDE. Dorénavant, les gens pourront référer au bureau municipal pour toute question générale. Pour l'accompagnement des nouveaux entrepreneurs et l'aide au démarrage d'entreprises, les gens sont invités à communiquer avec la MRC des Chenaux ou avec la SADC de la Vallée de la Batiscan. Enfin, la SDE continuera sa collaboration avec la Communauté entrepreneuriale des Chenaux (CEC) et la SADC pour le réseautage des gens d'affaires.

Notre comité se réunit mensuellement pour discuter de sujets de développement économique et pour faire des recommandations au conseil municipal. Celui-ci est composé de M. Jean Grimard, Mme Émilie Roy-Élément, Mme Louise Cossette, Mme Diane Aubut, Mme Germaine Leboeuf, M. Adam Perreault et un représentant de Desjardins.

Projets en cours à la SDE:

- Stratégies de développement immobilier;
- Développement de l'axe touristique du Chemin du Roy en collaboration avec Batiscan et Champlain;
- Pérennité du Bureau d'information touristique (BIT);
- Avoir un agent de projet pour des mandats sporadiques;
- Façons de revitaliser notre milieu;

Nouveaux commerces Ayant vu le jour fin 2014

- ▶ Lavage à pression Maxime Hivon ◀
- ▶ Pachka Blais, massothérapeute ◀
- ▶ 4 Petits cochons, boulangerie-pâtisserie ◀◀

Nous souhaitons bon succès
à ces entrepreneurs.

Adam Perreault, conseiller municipal

Mot du directeur général

À l'annonce du départ à la retraite de monsieur René Roy, le conseil municipal m'a offert, suite à un processus de sélection, de prendre la direction générale de la municipalité. Permettez-moi, dans un premier temps, de me présenter. Originaire de Montréal, j'ai complété un baccalauréat en récréologie et ma scolarité de maîtrise en loisirs à l'Université du Québec à Trois-Rivières. J'ai accumulé plus de 15 ans d'expérience dans le monde municipal, dont près de cinq (5) ans, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier des municipalités en Abitibi et dans les Hautes-Laurentides.

Je suis très heureux de prendre la relève au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité. Le défi qui m'est offert est exactement ce que je recherchais. Une municipalité axée vers les services aux citoyens, dynamique et possédant des infrastructures permettant de proposer, à sa population une gamme diversifiée de services.

Comme je l'ai indiqué au conseil lors du processus de sélection, je considère que les employés de tout service public sont, au départ, au service de la population. En ce sens, toutes les actions que nous posons doivent, en respect avec politiques de la municipalité, aller vers l'offre de la meilleure qualité possible de service pour les citoyens de la municipalité et c'est ce à quoi je m'engage.

Soyez assuré qu'il me fera plaisir de vous recevoir à l'hôtel de ville et de vous côtoyer lors des diverses activités de la municipalité. N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement ou demande. La porte de mon bureau vous est ouverte en tout temps.



Jacques Taillefer

SVP, votre neige... sur votre terrain

La Municipalité rappelle aux citoyens qu'il est interdit de déposer la neige dans les rues et les trottoirs. À l'arrivée du printemps, plusieurs citoyens déneigent le toit de leur maison, leur entrée de cour ou même leur pelouse en se permettant de jeter cette neige dans la rue ou le trottoir. En plus de témoigner d'un manque de civisme, cette pratique est dangereuse et illégale.

La Municipalité demande la collaboration de tous et remercie la grande majorité des citoyens soucieux de la sécurité.

Vous possédez un chien?

En vertu du règlement municipal numéro 96-139, tout propriétaire de chien a l'obligation de se procurer une licence pour son animal. La licence coûte 10 \$, pour la période 2015 à 2019.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter au bureau municipal, faites-nous parvenir par la poste les coordonnées de votre animal : race, nom, sexe, couleur. Vos coordonnées : nom, adresse, numéro de téléphone. Il nous fera plaisir de vous retourner le médaillon par le retour du courrier.

Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade
200, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Qc) G0X 2J0

Si vous ne voulez pas que votre chien soit considéré comme chien errant, mettez-lui sa licence. C'est plus facile de le retrouver.

Il est de votre responsabilité de licencier votre chien.

Merci de votre bonne collaboration!

**Nouveau propriétaire**

À la suite d'une transaction immobilière, le nouveau propriétaire ne recevra pas de copie du compte de taxes ni d'état de compte à son nom. L'acquéreur devra demander au notaire une copie du compte de taxes pour l'année en cours ou s'enquérir de l'état de compte directement auprès de la municipalité en communiquant au 418 325-2841.

Opération grand ménage

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade sollicite toute la population dans une «**Opération grand ménage**». Tout terrain doit être maintenu en état de propreté. Le terrain doit toujours être libre de broussailles, de branches, de mauvaises herbes, de déchets, vieux meubles, carcasses d'auto, bidons, vieux matériaux de construction et tous autres rebuts ou matières inflammables ou nauséabondes.

Nous demandons votre collaboration pour rendre notre territoire propre et accueillant. Si tous les citoyens font leurs efforts, le cachet de notre municipalité n'en sera que plus beau !

**Collecte des matières résiduelles (ordures ménagères)**

Veillez noter que la collecte des ordures ménagères sera effectuée chaque semaine à compter du **25 mai 2015**.

COLLECTE DES GROS REBUTS

Le **lundi 18 mai 2015** en même temps que la collecte des ordures ménagères. Les citoyens qui sont au Nord de l'autoroute 40 (rg Petit Sainte-Marie, Ste-Élisabeth, Rapide Nord), la cueillette aura lieu le **11 mai 2015**.

Rebuts non acceptés : réfrigérateur, congélateur, air climatisé, pneus, matériaux de construction.

**Mai, mois de l'arbre et des forêts**

Distribution gratuite de plants à la population, soit : bouleaux jaunes, épinettes blanches, érables rouges et à sucre. Les essences peuvent varier selon la disponibilité des plants à la pépinière.

C'est un rendez-vous :
Le 15 mai 2015 à l'hôtel de ville
200, rue Principale
9 h à 12 h et de 13 h à 16 h



Votre traiteur par excellence!

Notre plaisir vous servir!



Buffet Micheline
Plus de 15 années d'expérience

Micheline Caron, prop.

• Tél.: (418) 325-2594
• Cell.: (819) 380-4652

607, rue Principale, Saint-Anne de la Pérade (Québec) G0X 2J0

GÎTE et CAFÉ de la TOUR

« LE CHEMIN DU ROY ÇA VAUT L'DÉTOUR »



300, rue Ste-Anne,
Ste-Anne-de-la-Pérade

chambres thématiques
climatisées
Internet - Wi-Fi

café frais torréfié (artisanal)
sandwicherie et salade
délices sucrés

418 325-1746

giteetcafe.com

giteetcafedelatour@gmail.com



Économisons l'eau potable

La consommation résidentielle représente habituellement plus de la moitié de toute l'eau distribuée. À l'intérieur des résidences, vous pouvez réduire votre consommation d'eau en réduisant le gaspillage, en réparant les fuites, en modifiant les équipements pour les rendre moins gourmands et en remplaçant les équipements pour des modèles économes d'eau. La première cible devrait être la salle de bain où a lieu la majorité de la consommation d'eau.



Deuxième versement des taxes municipales



Nous désirons porter à votre attention que la date d'échéance pour effectuer le 2^e versement des taxes municipales est le **15 mai 2015**. Vous pouvez effectuer votre versement à la Caisse, au guichet automatique, par Internet ou au bureau municipal. Prendre note qu'au bureau le paiement doit être fait en argent ou en chèque.

Pour toutes les personnes qui effectuent les paiements de taxes par Accès D (Internet, téléphone ou guichet) nous aimerions porter à votre attention qu'il serait très important que tous les matricules soient mentionnés (ex. : si vous avez 10 propriétés différentes alors les 10 matricules doivent être inscrits avec le montant respectif à chacun). Si vous inscrivez qu'un seul matricule et que vous faites un total de tous les montants, la Municipalité ne peut être responsable de la façon dont votre paiement est imputé. Nous vous remercions de votre collaboration.

Invitation

Assemblée de consultation citoyenne pour l'avenir des infrastructures sportives

Pour faire suite à la rencontre organisée par le comité des loisirs, vie culturelle et communautaire avec les représentants des diverses associations sportives, tenue à Sainte-Anne à l'été 2014, nous souhaitons vous inviter à une assemblée de consultation citoyenne sur l'avenir des infrastructures sportives de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Suite à la première rencontre, plusieurs projets ont été discutés et nous nous devons maintenant d'établir les priorités. Nous voulons nous assurer que les prochaines actions entreprises répondent directement à vos besoins et que les projets qui seront entrepris soient vecteurs de succès. Nous souhaitons maximiser le potentiel de nos infrastructures. Pour ce, nous devons améliorer les infrastructures déjà en place, ce qui nécessite des investissements majeurs qui auront **une influence sur les finances de la municipalité**. C'est pourquoi nous souhaitons obtenir l'avis du plus grand nombre de personnes possible avant de démarrer.

Nous désirons vous convier en tant que leader et citoyen dynamique. L'avenir de notre municipalité est entre nos mains. En tant que premier utilisateur de ces infrastructures, vous avez indéniablement un rôle de premier plan à jouer lors de cette rencontre de concertation. Cette invitation vous concerne.

**Où : Centre Communautaire Charles-Henri Lapointe,
100, rue de la Fabrique
Quand : le mercredi 8 avril 2015, 19h**

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec Anne Rachel Marchand, par courriel au loisirs@sainteannedelaperade.net, par téléphone au 418 325-2841 ou en personne au bureau municipal.

Nous comptons beaucoup sur votre participation, essentielle au succès de cette rencontre !



LANGLOIS ÉLECTRIQUE LA PÉRADE inc
Maître Entrepreneur Électricien

Installation résidentielle, commerciale et industrielle

**SERVICE DE
NACELLE**



105 de La Fabrique, Sainte-Anne de la Pérade, G0X 2J0

Téléphone : 418 325-2155 * 819 696-0911

**Si vous
ne connaissez
pas l'avenir**

1 888 888-1229



**PROMUTUEL
ASSURANCE**

Extincteurs

La municipalité offre gratuitement un service de recharge de vos extincteurs. En ce qui a trait au test hydrostatique et/ou remplacement de pièces défectueuses, s'il y a lieu, le citoyen doit en assumer les frais.



Vous devez apporter vos extincteurs à la municipalité afin que nous puissions les faire vérifier.

Tournée prévention incendie résidentielle

Le Service incendie de Sainte-Anne-de-la-Pérade désire vous aviser, qu'il poursuivra au cours de la prochaine année, sa tournée de prévention incendie résidentielle. Ces visites sont effectuées par les membres du service vêtu de leur uniforme et ils circuleront avec les véhicules incendies pour permettre une identification rapide.

Nous vous rappelons que selon l'article 4.1 *Devoir du propriétaire ou de l'occupant d'un immeuble*, du règlement municipal 2013-335 relatif à la prévention des incendies :

- Le propriétaire, le locataire, l'occupant ou la personne qui a la garde d'un immeuble doit respecter les normes et dispositions du présent règlement.
- Il doit permettre à l'autorité compétente de pénétrer sur son terrain et dans tous ses bâtiments afin que celle-ci puisse procéder à la visite et à l'inspection des lieux. Il doit aussi répondre aux questions de l'autorité compétente.

Ce règlement est disponible sur le site internet de la municipalité sous *l'onglet Services municipaux, Protection incendie et premiers répondants*.

Merci de votre collaboration habituelle et au plaisir!

VISITE DES PROPRIÉTÉS : MAINTIEN DE L'INVENTAIRE ET MISE À JOUR

Le service de l'évaluation de la M.R.C. des Chenaux est mandaté pour effectuer le maintien de l'inventaire et la mise à jour du rôle d'évaluation. Le tout en conformité avec les dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale.

Afin d'assurer la permanence de cette fiabilité, il est essentiel de «rafraîchir», périodiquement, l'inventaire des immeubles à évaluer de façon à tenir compte des modifications, transformations ou détériorations.

L'inspecteur procédera à une inspection de vos immeubles, et ce, à partir du mois d'avril 2015.

L'inspecteur sera muni d'une carte l'identifiant clairement avec photo.

Les visites de propriétés auront lieu entre 9 h et 21 h, du lundi au samedi sauf un jour férié.

Nous vous demandons d'accueillir nos gens avec courtoisie.

Un avis sera laissé sur place signalant le passage des inspecteurs. Il sera de la responsabilité des propriétaires absents de communiquer avec l'inspecteur dont le numéro de téléphone apparaît sur l'avis afin de fixer un rendez-vous.

Merci de votre collaboration

Pour information: 819 840-0704



Drogues au volant



« L'augmentation marquée de la consommation de drogues au Canada au cours des dernières années a pour conséquence d'accroître le nombre de conducteurs qui pourraient se retrouver sur la route avec les facultés affaiblies par de telles substances. Au Québec, la présence de drogues licites ou illicites dans le sang a été constatée chez près de 31 % des conducteurs décédés dans un accident, de 2008 à 2012 » (SAAQ).

Les risques associés à la conduite sous l'influence de drogues sont très importants car toute drogue agit sur le cerveau. L'effet qu'elle produit affecte automatiquement la conduite automobile : Difficulté à bien percevoir l'environnement, temps de réaction augmenté, réflexes ralentis, vision et coordination affectées, somnolence, agressivité, etc. Il faut également se méfier des médicaments (prescrits ou en vente libre) car ils peuvent avoir les mêmes effets néfastes sur notre conduite, d'où l'importance de consulter son pharmacien ou son médecin.

Le Code criminel canadien interdit la conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue (médicaments inclus). Le Code de sécurité routière du Québec prévoit aussi des sanctions pour les conducteurs pris en défaut, qui seront déclarés coupables. Désormais, les policiers sont davantage outillés pour détecter et enquêter en matière de drogue au volant. Des épreuves de coordination des mouvements peuvent être demandées sur le bord de la route. De plus, des experts en reconnaissance de drogue sont qualifiés pour faire passer une série de tests plus poussés rendus au poste de police.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site de la SAAQ : http://www.saaq.gouv.qc.ca/securete_routiere/comportements/drogues/index.php. Le site Éducaloi est aussi de bonne référence : <http://www.educaloi.qc.ca/>. Enfin, vous pouvez aussi contacter votre poste de police local.

Un message du service d'urbanisme

Abri d'auto temporaire

Nous voulons vous rappeler que la date limite pour enlever votre abri d'auto temporaire est le 30 avril.



Permis de construction et certificat d'autorisation

Avec le printemps qui sera à nos portes bientôt, les projets de construction et de rénovation reprendront... Nous voulons vous rappeler que lorsque vous faites une demande afin d'obtenir un permis de construction ou un certificat d'autorisation, le service d'urbanisme dispose de 30 jours pour les émettre. Bien sûr, plus votre demande est complète (plan, croquis, etc.), plus cela facilitera le travail des inspecteurs. Alors afin d'éviter des délais d'attente en pleine période d'achalandage, demandez votre permis dès que possible!



Un petit mot sur les installations septiques...

Si vous devez cet été réaliser les travaux nécessaires à la mise en place d'une installation septique, sachez qu'il vous faudra un permis uniquement pour ces travaux. Les installations septiques sont régies par la loi Q-2, R.22, du gouvernement provincial. Afin d'obtenir votre permis, un test de sol devra être effectué au préalable par une firme spécialisée. Ensuite, lorsque vous aurez le rapport technique en main, les inspecteurs de la municipalité seront en mesure de traiter votre demande.



Enfin, pour tout projet dont vous voudriez discuter ou pour toute question en matière de réglementation d'urbanisme, n'hésitez pas à contacter vos inspecteurs, au 819 840-0704.

Schéma de couverture de risques incendie

Suite à l'incendie de la résidence du Havre de L'Isle Verte survenue le 23 janvier 2014 et du dépôt du rapport d'enquête du coroner Cyrille Delage qui s'en suivit, il nous apparait important de vous informer de la situation actuelle concernant la sécurité incendie sur le territoire de la MRC des Chenaux.

La MRC a adopté son schéma de couverture de risques incendie en janvier 2011 et celui-ci a été approuvé par le ministère de la Sécurité publique en mai 2011. Ce schéma comprend un plan d'actions qui doit être mis en œuvre par la MRC ainsi que par chacune des municipalités locales. Parmi ces actions, en voici quelques-unes qui ont été reprises par le coroner dans son rapport d'enquête:

- Formation adéquate du personnel;
- Intervention rapide et efficace des pompiers;
- Mise en place de plans d'intervention.

Faisons le point sur les différentes recommandations à l'égard de notre territoire. Concernant la formation, l'ensemble des pompiers du territoire possède la formation minimale requise pour œuvrer au sein d'un service de sécurité incendie. De plus, les pompiers nouvellement embauchés sont tous en cours de formation ou la débiteront sous peu. Des entraînements mensuels se tiennent également dans chacune de nos casernes locales afin de maintenir à jour leur habileté et compétence.

Ce sont les municipalités qui sont responsables de la formation de leurs pompiers et du suivi qu'il faut accorder à la mise en place des exigences prévues au schéma de couverture de risques.

En ce qui a trait à l'intervention rapide et efficace des pompiers, une entente d'entraide automatique est sur le point de se réaliser entre toutes les municipalités de la MRC. Cela signifiera qu'en tout temps, les pompiers locaux pourront compter sur l'appui d'un service de sécurité incendie d'une municipalité voisine afin d'intervenir de la façon la plus efficace, quelque soit l'heure du jour et la nature de l'appel.

En ce qui concerne les plans d'intervention, nous avons débuté de façon significative les inspections de bâtiments à risques élevés et très élevés comme par exemple les résidences pour personnes âgées. Au niveau municipal, certains services de sécurité incendie locaux effectuent annuellement des exercices d'évacuation.

Finalement, mentionnons que plusieurs autres actions prévues dans le schéma de couverture de risques incendie de la MRC sont réalisées ou en cours de réalisation par les municipalités, notamment la mise à niveau des équipements, l'achat de véhicules, les visites de prévention résidentielle, etc.

La mise en œuvre du schéma de couverture de risques constitue une priorité pour vos élus de la MRC des Chenaux. Pour toute information, vous pouvez contacter votre service de sécurité d'incendie local ou encore M. Mathieu Ouellette, coordonnateur-préventionniste.

Christian Gendron - Président du comité de sécurité incendie
Mathieu Ouellette - Coordonnateur-préventionniste de la MRC des Chenaux



www.napaautopro.com
AUTOPRO

Jocelyn Faucher
Propriétaire

Garage Jocelyn Faucher
501, boul. Lanaudière
Sainte-Anne-de-la-Pérade, QC GOX 2J0
Tél.: (418) 325-2933

NOUVELLE BANNIÈRE



Nous avons toutes les marques de Pneus à prix très compétitif.
Membres CAA, rabais disponibles
Contactez-nous.



8

SYMPOSIUM DE PEINTURE

DES

fleurs
ET DES
jardins



12^e édition
13 et 14 Juin 2015



Journée de la famille des Chenaux

Le **24 MAI** prochain aura lieu la fête de la famille de la MRC des Chenaux. Et c'est à Notre-Dame-du-Mont-Carmel que ça se passe. Plus de 1000 personnes sont attendues pour célébrer. Activités, jeux gonflables, spectacles et surprises sont au menu.

Pour informations: loisirs@mont-carmel.org



Ou visiter la page facebook:
Journée de la famille
de la MRC des Chenaux



Ward &
ASSOCIÉS

Notaires
Avocats
Fiscalistes
Médiateurs

ME JOSCELIN BÉLANGER, NOTAIRE ASSOCIÉ

Me Joscelin Bélanger pratique à nos bureaux de Sainte-Anne-de-la-Pérade et de Saint-Casimir, et est membre de la Chambre des notaires du Québec depuis 1976. Sa pratique est partagée entre le droit immobilier, le droit agricole, et le droit de la personne (succession, tutelle aux mineurs, curatelle, homologation de mandat, testament et mandat en prévision de l'incapacité). Fort de son expertise acquise grâce à sa pratique diversifiée depuis plus de 38 ans, Me Joscelin Bélanger saura répondre à tous vos besoins légaux.

- Me Joscelin Bélanger est cessionnaire des greffes de Me André Parent et Me Joseph-Alfred-Philippe Charest -

✓ DES PROFESSIONNELS DE CONFIANCE

Chez Ward et Associés, vous trouverez des notaires, avocats, fiscalistes et médiateurs chevronnés. Des expertises complémentaires qui nous permettent de vous offrir des services professionnels vraiment personnalisés... pour parer à toute éventualité, avec succès !

✓ PROTÉGER VOS DROITS, C'EST NOTRE OBLIGATION

Vous achetez la maison de vos rêves, vous adoptez un enfant, vous vous mariez, un de vos proches est décédé ou vous vous lancez en affaires... Comme professionnels, nous vous accompagnons dans toutes les étapes importantes de votre vie. Quelles que soient vos préoccupations, que vous désiriez vous assurer du respect des lois et règlements, vous libérer des démarches administratives ou gérer l'imprévisible, nous sommes là !



381, boul. De Lanaudière
Ste-Anne-de-la-Pérade

110, place de l'Église
Saint-Casimir

190, rue Fusey
Trois-Rivières

Tél. : 418 325-2507
Télé. : 418 325-2517

jbeleranger@ward-associes.com
www.ward-associes.com

2^e édition
TOURNOI DE PÊCHE FAMILIALE
23 mai 2015

Participez à ce tournoi de pêche
au doré au parc du pont
de la rivière Sainte-Anne.

Prix aux plus gros dorés
1er prix: 200\$
2e prix: 100\$
Et plusieurs prix de présence

Billets en vente dès le 1er mai

Pré-vente adulte: 15\$

Pré-vente enfant: 5\$

Fanny Gendre 418-325-8588

Anne Rachel Marchand

418-325-2841

Ou au bureau municipal,
200, rue principale



9

Sanctionné par



Fédération québécoise
d'athlétisme

11^e édition du
Rendez-vous péradien
Course Richard Tessier

Samedi 6 juin 2015
au centre récréatif

Pour plus d'informations, nous vous invitons à con-
sultier fréquemment notre site internet:

www.sainteannedelaperade.net

Surveillez les pré-inscriptions en ligne qui vous per-
mettront d'économiser.



**RELAIS
POUR LA VIE**



**Société
canadienne
du cancer**

Samedi 30 mai 2015 à Champlain

Pour informations: Lyne Tremblay, co-présidente des équipes du relais de
la MRC des Chenaux au 819-295-3085

metro

MARCHÉ LA PÉRADE INC.

185, rue Principale
Ste-Anne-de-la-Pérade (Qc)
G0X 2J0
Tél. : 418 325-2233
Fax: 418-325-3533
ma004034opr@metro.ca





Service d'animation

ESTIVALE

Inscriptions et THÈME

Encore cette année, vos enfants auront l'occasion de venir passer tout l'été avec nos animateurs au terrain des loisirs. Sous le thème des « _____ », plusieurs activités seront offertes aux enfants. Ils auront la chance de retrouver d'anciens visages parmi les animatrices et de faire la connaissance de nouveaux.

L'inscription comprend tous les jours le service d'animation de 9h00 à 16h00, le service de garde de 7h30 à 9h00 et de 16h à 17h30, de même que les frais pour les sorties extérieures prévues pendant l'été. Notez que cet été, le SAE sera ouvert pendant 8 semaines, soit du 29 juin au 21 août 2015.

Forfait pour l'été:

1 enfant: 195\$

2 enfants: 335\$

3 enfants: 440\$

Forfait à la semaine:

1 enfant: 55\$

2 enfants: 85\$

3 enfants: 115\$

Forfait à la journée: 25\$ par enfant



Période d'inscription (au bureau municipal)

Du 4 au 8 mai 2015, de 9h à 12h et de 13h à 16h

Jeudi le 7 mai en soirée, de 16h à 21h

Dans l'impossibilité de vous présenter pendant ces périodes, communiquez avec Anne Rachel Marchand au 418-325-2841 ou par courriel au loisirs@sainteannedelaperade.net

Après le 9 mai 2015, des frais de retard de 15% seront ajoutés au montant total de l'inscription et il se peut que votre enfant ne puisse participer à certaines sorties et ne reçoive pas le chandail du camp.

Merci de votre compréhension.



COURS DE NATATION

Simultanément au camp de jour, tous les matins de semaine, à la piscine municipale, il y aura des cours de natation Niveau 1 à 12, maximum 6 enfant par groupe

55\$ (1 fois semaine) 80\$ (2 fois semaine)

Inscriptions simultanées à celles du camp de jour.

Il est aussi possible d'inscrire les enfants seulement aux cours de natation.

RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX

Michel Leboeuf

**Appeler pour aller récupérer le métal
825 - 2ième avenue
Ste-Anne de La Pérade**

Téléphone : (418) 325-2028

**ENTREPRISES
RIVARD
ET FRÈRES INC.**

Installateur certifié - Bionest - Ecoflo - EnviroSeptic

**LOCATION DE MACHINERIE LOURDE
TRANSPORT SPÉCIALISÉ
R.B.Q. : 2633-5000-30**

- Tél. : **418.325.2882**
- **811, rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-la-Pérade
Québec, G0X 2J0**
- Tél. : **418.268.8139**
- 170, chemin Sir-Lomer-Gouin
Deschambault-Grondines
Québec, GOA 1W0

Vous avez à coeur le développement de notre territoire ainsi que sa dynamisation?

Vous aimez participer aux différents événements qui ont lieu au sein de notre municipalité?

Avez-vous parfois l'impression que ça ne bouge pas suffisamment à Sainte-Anne-de-la-Pérade?

Voici l'occasion rêvée afin de changer les choses! Le service des loisirs souhaite vous offrir de vous impliquer dans divers comités et projets. Voici quelques exemples d'implication. Il y a le comité des loisirs et celui de la politique familial, le comité du bulletin municipal, l'organisation des fêtes du 350e, la mise en valeur du Chemin du Roy. Il y a les événements estivaux, les activités pour les jeunes, les activités hivernales et automnales. Toutes de belles occasions de découvrir l'envers du décor de l'organisation en tant que bénévole.

Vous disposez de temps à chaque semaine ou occasionnellement, contactez-moi afin de discuter des thématiques qui vous intéressent ainsi que des possibilités.

Anne Rachel Marchand
Technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire
Téléphone: 418 325-2841 ou cellulaire: 418-325-4200
Courriel: loisirs@sainteannedelaperade.net



ASSOCIATION CENTRE BUTACTIK



Grâce aux profits engendrés par l'édition 2014 de la Course Richard Tessier ayant eu lieu au sein de notre municipalité, le comité organisateur de l'événement est fier d'avoir pu contribuer à l'achat de tapis casse-tête (tapis de recouvrement de sol) pour les activités en gymnase à l'école primaire Madeleine de Verchère.

Cet achat a été rendu possible grâce à l'implication des membres de l'Association Butactik 04, qui ont mené plusieurs levées de fonds.

Toutes nos félicitations pour cette initiative prometteuse, rendant la pratique de cette discipline plus sécuritaire.

À ceux qui désirent bouger avec Butactik, contacter JIMMY FORTIN/ INSTRUCTEUR EN CHEF
Téléphone: (819) 698-4967 www.butactik.com butactikm@hotmail.com



SERVICES OFFERTS

DENTISTERIE GÉNÉRALE - ESTHÉTIQUE
TRAITEMENT DE CANAL
CHIRURGIE - PROTHÈSES
COURONNES ET PONTS
TRAITEMENT GENCIVES - GREFFE
BLANCHIMENT

Dr. Luc Gaudreault 418.325.3341

Cours de IPAD - Encore quelques places disponibles

Début le lundi 13 avril 2015
 Pour les membres de la FADOQ
 50\$ pour une série de 4 ateliers de 3 heures
 (inclus matériel didactique et un crayon tactile pour les tablettes)

Contactez Anne Rachel Marchand 418 325-2841

Vous aimeriez afficher ou
 publier dans ce bulletin
 municipal, contactez-nous au ser-
 vice des loisirs de
 Sainte-Anne-de-la-Pérade.
 Par téléphone au 418-325-2841
 ou via courriel au
 loisirs@sainteannedelaperade.net

Soirée de Bingo au profit de la Fabrique

Jeudi le 2 avril 2015

Jeudi le 7 mai 2015

Au centre communautaire,
 ouverture des portes à 18h30
 18 ans et plus

1 000\$ en prix

AFÉAS

Sortie de groupe en collaboration
 avec les Blés d'or, visite de la
 Seigneurie des Patriotes dans
 Lanaudière, repas champêtre
 et spectacle en soirée
 Jocelyne Juneau 418-325-2986

AFÉAS

Lundi 13 avril
 Rencontre de membres
 19h au centre communautaire
 «Les femmes d'ici et d'ailleurs»

Lundi 11 mai
 Souper - Élections
 17h au centre communautaire

Jocelyne Juneau: 418-325-2986

FRIPERIE

Ouvert tous les jeudis de 13h à 15h, au centre
 communautaire Charles-Henri Lapointe
 Ouvert le 1er samedi du mois selon le même horaire

Café-Jasette

Mardi 7 avril à 13h15
 Restaurant le Toit rouge
 Venez discuter entre aidants autour d'un
 bon café. Une bonne occasion de prendre
 du temps pour soi, de respirer et de créer
 des liens intéressants.
 Association des personnes aidantes
 de la vallée de la Batiscan
 1-855-284-1390 (sans frais)

Assemblée de consultation

8 avril 2015, 19h

Soyez-y pour que les futures dépenses en matière
 d'infrastructures de loisirs et sportives
 correspondent à vos réels besoins et volontés

****Important****

WHIST M

Vend
 24 avri
 29 mai
 19h30 à

Au centre co
 Charles Hen
 Inscriptions p
 5\$ par p
 Arrivée
 Équipes de 4

Inform
Carmen Rompr

CA
MA

Pour
 mem
 Gro

**SUPER VENTE DE GARAGE
DE LA MAISON DE LA FAMILLE**



Dimanche 3 mai 2015
ENDROIT À CONFIRMER

Appelez avant le 18 avril au 418-325-2120 afin de réserver une table, au coût de 20\$ à 30\$ au profit de la Maison de la famille Des Chenaux

Cardio sur Écran Géant

Une nouvelle session s'amorce

Pour plus d'informations
Contacter

Julie Brouillette
418 325-2996
juliejewel@live.ca

MILITAIRE

Mercredi
1 mai 2015
à 22h30

Communautaire
Charles-Henri Lapointe
réservable par téléphone
pour toute personne
de 19h à 19h
pour 4 personnes

Informations:
appelé 418 325-3514

**CPA La pérade
Spectacle de fin d'année**

28 mars
19h
Aréna Le prix du Gros
Billets en vente sur place

**Bibliothèque
municipale**

Heure d'ouverture

Mercredi de 14h00 à 16h30

Vendredi de 18h00 à 20h30

Maison de la famille Des Chenaux

1er avril
Brico-famille
8h à 16h

30 avril
Journée de la lecture
8h à midi

6 mai
Dîner de la fête des mères
8h à 15h

**Au centre communautaire Charles-Henri Lapointe
Pour renseignements: 418 325-2120**

**CAFÉ RENCONTRE
MAISON DE LA FAMILLE**

le 15 et 29 avril 2015 à 9h30
le 13 et 27 mai 2015 à 9h30

ouvert pour tous les parents, gratuit pour les membres de la maison de la famille. soupe ouverte, garderie simultanée.

Informations: 418 325-2120

CLUB OPTIMISTE

Soirée Casino
30 mai 2015

Souper Soirée
protocolaire
18 avril 2015

Journée familiale
optimiste
13 juin 2015

Pour renseignements: Gilles Devault: 418 325-3057

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade invite les étudiantes et étudiants à postuler pour un des postes suivants. Pour plus d'information sur ces postes, consultez notre site web municipal dans la section « emploi » au

www.sainteannedelaperade.net



Entretien des espaces verts / Municipalité / 3 postes

Le travail consiste à l'entretien des espaces verts (coupe de gazon, entretien des fleurs ou tous travaux jugés nécessaires).

Les heures de travail sont de 40 h/semaine pour une période maximale de 12 semaines (25 mai au 14 août 2015).

Permis de conduire obligatoire.

Coordonnateur (trice) / Service d'animation estivale 2014 / 1 poste

Sous la responsabilité de la technicienne en loisirs, le coordonnateur(trice) du SAE s'assure du bon déroulement des activités du camp de jour pour les jeunes de 5 à 12 ans.

Description des tâches:

- Élabore la programmation des activités du camp de jour, incluant les activités journalières et les sorties;
- Détermine et élabore la thématique estivale et veille au respect de celle-ci
- Collabore au processus de formation et d'évaluation des animateurs, les supervise et anime les rencontres d'équipe;
- Veille au respect du code de sécurité et de bonne conduite, agit à titre de médiateur en cas de situation conflictuelle;

Exigences spécifiques :

- Être disponible pour une formation RCR, le DAFA et quelques rencontres préparatoires;
- Être âgé de 18 ans et plus en date du 1^{er} juin 2015, être étudiant et doit retourner aux études en septembre.

Durée de l'emploi: Du 8 juin au 28 août 2015.

Animateur (trice) / Service d'animation estivale 2014 / 6 postes

Sous la responsabilité du coordonnateur (trice) et de la technicienne en loisirs, l'animateur (trice) du service d'animation estivale organise et anime les activités pour les jeunes de 5 à 12 ans.

Description des tâches et conditions de travail :

- Planifier, organiser et animer les activités quotidiennes
- Veiller à la sécurité des enfants en tout temps et faire le suivi aux parents lorsque nécessaire;
- Participer aux réunions préparatoires et aux rencontres d'évaluation;

Exigences spécifiques :

- Être disponible pour une formation RCR, le DAFA et quelques rencontres préparatoires;
- Être âgé de 16 ans et plus en date du 1^{er} juin 2015, être étudiant et doit retourner aux études en septembre.

Durée de l'emploi: Du 29 juin au 21 août 2015.



Animateur (trice) / Cooperative jeunesse de service «Les ouvrières»/ 1 poste

Sous la responsabilité du comité local, l'animateur (trice) aura la responsabilité d'accompagner et d'encadrer un groupe de jeunes du secondaire dans la mise sur pied et de la gestion d'une Coopérative jeunesse de services (CJS).

Description des tâches et conditions de travail :

- Favorise la prise en charge d'un groupe de jeunes d'âge secondaire par le biais du modèle coopératif de travail dans la communauté de Sainte-Anne-de-la-Pérade;
- Encadre, conseille et forme une dizaine d'adolescents dans la mise sur pied et la gestion de leur entreprise coopérative;
- Effectue le suivi des activités auprès du comité local et rédige un rapport d'activité à la fin du contrat;

Exigences spécifiques :

- Être apte à travailler avec des adolescents et être ouvert aux principes coopératifs;
- Démontrer du leadership, de l'autonomie et être capable de déléguer;
- Dois obligatoirement être disponible pour une formation payée à Trois-Rivières en mai 2015
- Posséder un permis de conduire valide et un véhicule
- Être étudiant collégial ou universitaire à temps plein et doit retourner aux études en septembre pour être admissible à la subvention salariale du Fonds étudiants II



Date d'entrée en fonction: 1er juin 2015

Surveillant-sauveteur / Instructeur de natation / Piscine municipale / 1 poste

Sous la responsabilité de la technicienne en loisirs, l'instructeur en natation donne des cours aux enfants de 5 à 12 ans et veille à la sécurité des baigneurs.

Description des tâches :

- Enseigner la natation de niveau junior 1 à 12, aux enfants inscrits;
- Exécuter les tâches relatives à la surveillance de la piscine et de la pataugeoire;
- Voir à l'entretien journalier des équipements et des installations;
- Remplir les carnets d'évaluation des enfants à la mi-session et à la fin des cours;
- Rédiger un rapport d'activité en fin de saison;

**Exigences spécifiques :**

- Certification de sauveteur junior ou certificat de la médaille de bronze ou certificat de moniteur adjoint en sécurité aquatique (valide);
- Certification de moniteur (Croix-Rouge, Sears Je Nage, PNCE, Mégophias);
- Être âgé de 16 ans et plus en date du 1^{er} juin 2015;
- Être étudiant et doit retourner aux études en septembre.

Durée de l'emploi: Du 29 juin au 21 août 2015.

BONI D'EMPLOI

La municipalité paie vos frais de qualification de sauveteur à 50% pour un été de travail et la totalité des frais pour un engagement de 2 ans.

Assistant-surveillant-sauveteur / Piscine municipale / 1 poste

Sous la responsabilité de la technicienne en loisirs, l'assistant-surveillant-sauveteur de la piscine municipale veille à la sécurité des baigneurs.

Description des tâches et conditions de travail :

- Exécute les tâches relatives à la surveillance de la piscine et à la pataugeoire;
- Aide à l'entretien journalier des équipements et des installations;

Exigences spécifiques :

- Certification de sauveteur junior ou certificat de la médaille de bronze ou certificat de moniteur adjoint en sécurité aquatique (valide);
- Être âgé de 15 ans et plus en date du 1^{er} juin 2015;
- Être étudiant et doit retourner aux études en septembre.

Durée de l'emploi: Du 29 juin au 21 août 2015.

Membre coopérant / Coopérative jeunesse de services / 9 postes

Il s'agit d'une entreprise faite par et pour les adolescents qui offrent des services à la communauté. Les membres doivent être âgés entre 12 et 17 ans. Il s'agit d'un milieu d'apprentissage pour s'initier à la gestion, au travail d'équipe et au marché du travail. *Aux parents :* Pour en connaître davantage sur le projet CJS, je vous invite à vous rendre sur le site du réseau de la coopération du travail du Québec au <http://www.reseau.coop> pour plus de détails.

Exigences particulières

Horaire variable (occasionnel ou sur appel) pendant la saison estivale;

Aptitude à travailler de façon autonome.

Durée de l'emploi: Du 29 juin au 28 août 2015 (approximativement, selon les contrats obtenus).



Les personnes intéressées à postuler doivent le faire avant le 24 avril 2015.

À l'attention de Anne Rachel Marchand, technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire

Par la poste (veuillez inscrire sur l'enveloppe le titre de l'emploi postulé) :

Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade 200, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade, G0X 2J0

Par courriel (veuillez inscrire dans l'objet le titre de l'emploi postulé) :

loisirs@sainteannedelaperade.net

Par télécopieur (veuillez inscrire le titre de l'emploi postulé sur la page de présentation) :

418-325-3070

350^e ANNIVERSAIRE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Bonjour chers Péradiens et Péradiennes,

Vous avez sûrement entendu parler du 350^e anniversaire de la municipalité qui aura lieu en 2017. Notre conseil municipal a approché certaines personnes pour faire partie du comité du 350^e. Les membres du comité provisoire se sont réunis à plusieurs occasions et ont entrepris les démarches pour l'obtention d'une charte, la confirmation du nom « La Corporation des fêtes du 350^e de Sainte-Anne-de-la-Pérade », la recherche d'un logo, d'un slogan, d'un thème, d'une chanson, etc.

Nous souhaitons que tous les résidents de Sainte-Anne-de-la-Pérade et les anciens s'approprient cette fête et y participent en grand nombre.

Le comité est à déterminer les activités pour souligner cet événement et les moyens de financement afin de favoriser la participation de toutes et tous et cela pour tous les groupes d'âges. Plusieurs personnes nous ont présenté des projets pour ce 350^e, nous y reviendrons plus tard.

Aujourd'hui, nous vous invitons à présenter un logo et un thème. Voir les modalités plus loin.

Gilles Devault, président du 350^e

Les membres du comité

Diane Aubut, Marie-Noëlle Devault, Denis Dupont, Émilie Élément-Roy, Serge Gervais,
Jean-René Laganière, Marie-Pier Lemaire, Anne Rachel Marchand et Steve Massicotte

TRAITEMENT CONTRE LES ARAIGNÉES



593, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Sans contrat ni obligation de votre part.
Notre engagement est de bien vous servir.

Lucien Bobanovits, propriétaire et technicien agréé

Permis d'exploitation p250704

Jacinthe Vinette, service à la clientèle



PLACES DISPONIBLES AU SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE

Le Centre d'action bénévole des Riverains informe la population de **Ste-Anne-de-la-Pérade** qu'elle peut présentement accepter de nouvelles personnes qui aimeraient se prévaloir du service de popote roulante à Sainte-Anne. Ce service est offert à raison d'une fois par semaine et comprend la livraison à domicile. La popote détient un permis d'exploitation de restaurateur sans but lucratif provenant du Ministère de l'agriculture, pêcheries et alimentation, certifiant ainsi que les aliments sont cuisinés selon les normes d'hygiène en vigueur.

Le service est offert à un coût minime pour un repas complet comprenant la soupe, le repas principal et le dessert. Vous devez toutefois répondre à certains critères pour pouvoir bénéficier de ce service soit :

- Être résident de Ste-Anne-de-la-Pérade
- Être en perte d'autonomie
- Être aidant naturel (habitant avec la personne aidée)
- Être en convalescence



La popote roulante étant un service de répit, il va de soi que la responsable du service doit évaluer chacune des demandes.

Si vous êtes résidents de Ste-Anne-de-la-Pérade et que vous aimeriez vous inscrire à ce service ou pour tout autre renseignement, veuillez téléphoner au **418 325-3100**.

Vous avez besoin d'aide pour vos impôts?

Le Centre d'action bénévole des Riverains est là pour vous!

Notre service s'adresse aux personnes à faible revenu des municipalités de Ste-Geneviève, Batiscan, Champlain, St-Prosper et Ste-Anne-de-la-Pérade et qui ne peuvent compléter elles-mêmes leurs déclarations d'impôt. Les déclarations sont complétées par une équipe de bénévoles du Centre d'action bénévole.

Pour profiter de ce service, vous devez répondre aux critères d'admissibilité suivants :

- Être résident des municipalités ci-haut mentionnées;
- Avoir un revenu annuel brut pour 2014 ne dépassant pas 22 000 \$ pour une personne seule et 26 000 \$ pour un couple ou famille monoparentale avec un enfant. (Calculer 2 000 \$ supplémentaire au revenu indiqué par enfant dans la famille);
- Avoir des revenus d'intérêts d'un maximum de 1 000 \$ pour 2014.

Attention : Les personnes ayant un revenu de travailleur autonome, des revenus et dépenses d'entreprises ou de location, des dépenses d'emploi, qui ont fait faillite ou qui sont décédées pendant l'année 2014 ne sont pas admissibles à notre service.

Pour vous prévaloir du service, veuillez-vous présenter au Centre d'action bénévole des Riverains avec tous les documents nécessaires pour la rédaction des rapports d'impôt (formulaires, feuillets, relevés, reçus) selon l'horaire suivant :

Date : du 16 février au 17 avril 2015
 Horaire: du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30
 Adresse : Centre d'action bénévole des Riverains, **100, rue de la Fabrique**
 Coût : **5,00 \$ par personne**



Attention : Comme il est possible qu'il y ait un achalandage important, nous vous demandons de nous téléphoner, avant de vous présenter, au **418 325-3100**.

LA PÉRADE



Claude Portelance

Président, directeur général

727, rue Principale
 Sainte-Anne-de-la-Pérade
 (Québec) G0X 2J0

Bureau: 418 325-2244 1 800 665-5375

Téloc.: 418 325-3064

Courriel: cportelance@laperadeford.com

www.laperadeford.com

40E ANNIVERSAIRE DU CLUB OPTIMISTE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Sous la présidence d'honneur de M. Yvon Tessier, le club vous organise différentes activités afin de célébrer toutes ces années à inspirer le meilleur chez les jeunes. Le club tient à remercier tous ceux et celles qui ont fait l'achat du calendrier optimiste 2015 et ses commanditaires (42) pour leur appui financier ainsi que tous les bénévoles qui les ont vendus, soit 428 exemplaires.

Samedi 18 avril 2015
Souper et Soirée Protocolaire



Au centre communautaire Charles-Henri Lapointe, le club invite les membres et anciens membres du club optimiste de Sainte-Anne-de-la-Pérade à son souper, soirée protocolaire, au coût de 40\$ par personne. Tenu de ville demandée. Réservez obligatoirement vos places par internet ou par téléphone. Arrivée prévue à 17h.

**Information : Pierre Godin 418-325-2853 ou
 Gilles Devault 418-325-3057**

Samedi 30 mai 2015
Soirée Casino

Au centre communautaire Charles-Henri Lapointe, le club vous invite à sa soirée Casino. Tous sont les bienvenus afin de profiter d'une soirée de bonne humeur et de plaisir assuré. À partir de 19h, coût de 20\$ par personne.

Information : André Morin 418-325-2652



Samedi 13 juin 2015 - Journée familiale optimiste

Au terrain des Loisirs et de l'aréna, le club invite toute la population à partir de 9h et ce gratuitement, afin de participer à de nombreuses activités (rallye familial à pied, joute de soccer, jeux gonflables dont double défi pour adultes, course à relais en famille, dîner hot dog, etc.)

Information : Denis Dupont 418-325-3022 ou Gilles Devault 418-325-3057



Livre-moi ton conte

Aux élèves du primaire (4e, 5e et 6e année), la finale du club aura lieu le 12 avril à 13h au centre communautaire, de 13h à 16h.

Pour informations: Serge Lessard 418 325-3262

Art de s'exprimer en public

Aux élèves du primaire (5e et 6e année), la finale du club aura lieu le 12 avril à 13h au centre communautaire, à 13h. La finale de zone le 27 avril et la finale du district le 23 mai.

Pour informations: Ginette Douville 418 325-1644

**Le club optimiste remettra une tablette électronique au gagnant et à la gagnante du concours
 Livre-moi ton conte et Art de s'exprimer en public.**

Soins de pieds

Tél.: (418) 325-2312

Fax: (418)325-3324

Taille, amincissement des ongles, soins des cors, callosités, ongle incarné et réflexologie

Lise Leboeuf

Infirmière en soins podologiques

(418) 325-2106



Silos bleus du Québec inc.

Étienne Leduc

444, Rapide Nord

Sainte-Anne-de-la-Pérade

G0X 2J0



4 petits cochons

Boulangerie : Gourmandises : Truffes : Arts

Pain frais du jour!



- Pain olives noires et tournesol
- Pain multi-noix
- Pain intégral
- Pain aux raisins
- Pain pacanes canneberges
- Pain multigrains et figues
- Pain fruits et noisettes
- Pain fromage
- Pain fromage et bacon
- Chocolatines
- Croissants
- Croissants beurre d'amande
- Caramel-salé

Aussi disponible:

- Fromages d'ici
- Saucisses séchées
- Soupe/Potage/ fèves au lard
- Produits sans gluten

290 rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-la-Pérade, Qc

418-325-6663



Une autre belle saison!

C'est le 15 février dernier que s'est terminée la 77^e édition de pêche aux petits poissons des chenaux et l'heure est maintenant au bilan pour l'organisation. Malgré un début retardé, la rivière aura été l'hôte de près de 85 000 visiteurs venus de partout à travers le Québec. Au-delà de la location de chalets, les activités organisées dans le cadre du festival ont connu un beau succès et ce, malgré le froid mordant.

Chapeau aux bénévoles qui ont organisé et permis la tenue de la 2^e édition de la Randonnée du pêcheur; plus de 100 motoneiges antiques étaient au rendez-vous. Merci à Stéphanie Leduc pour le 2^e tournoi de volleyball sur neige qui a mis en compétition nos sportifs et sportives locaux. Merci aussi aux élèves de l'école primaire Madeleine-de-Verchères pour leur participation à l'exposition d'arts amateurs. Une mention spéciale aux producteurs du coin pour leur présence à la foire agroalimentaire; vos produits de qualité sont une fierté à présenter à notre clientèle.

Sans oublier nos partenaires locaux et fournisseurs de services; votre appui est essentiel au succès de l'événement et permet à Ste-Anne-de-la-Pérade de rayonner bien au-delà de la région mauricienne.

L'équipe du festival commencera à travailler sur la programmation 2015-2016 au cours des prochains mois. Vous avez un projet que vous aimeriez réaliser sur la glace? Vous voulez vous impliquer dans le cadre d'une activité particulière? Laissez-nous le savoir! pourvoyeurs@globetrotter.net



Festival en images

Foire
alimentaire

Jeux gonflables
sur la place
Hydro-Québec

Randonnée
du pêcheur

Tournoi de
volleyball



Carrosserie

CDM

Peinture
Pose de pare-brise
Débosselage
Voiture de courtoisie
Redressage de châssis



DENIS MARCOTTE

905, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Québec, G0X 2J0

carrosseriecdm@hotmail.com

Téléphone: 418 325-2000

Fax: 418 325-3318

Célébration de Temps Pascal à l'église de Sainte-Anne et des environs

- Célébration du Jeudi Saint – Jeudi 2 avril à 19 h 30 à l'église de Ste-Geneviève-de Batiscan
- Office du Vendredi Saint – Vendredi 3 avril à 15 h à l'église de St-Prosper
- Chemin de Croix – Vendredi 3 avril à 19 h 30 à l'église de Sainte-Anne
- Célébration du Samedi Saint – Samedi le 4 avril à 19 h 30 à l'église de St-Stanislas
- Célébration pour Pâques – Dimanche le 5 avril à 11 h à l'église de Sainte-Anne



Activités de La Fabrique

Spectacle et danse avec le groupe «les apolons» Musique Rétro des années 1969. Samedi le 11 avril à 20 heures au Centre Jean-Guy Houle de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Entrée au coût de 15 \$, au profit de la Fabrique de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Billets disponibles au bureau de la fabrique, pour information : 418 325-2025/ 1662.

Messe Country avec Claude Lefebvre, dimanche le 31 mai à l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade, ouverture des portes à 10 h, début de la prestation musicale de M. Lefebvre à 10 h 30 et la messe à 11 h. Des billets-dons au coût de 5\$ seront disponibles au bureau de la Fabrique, pour information : 418 325-2025 / 1662.

Activités pastorales

Conférence et échange, sur Marie-de-l' Incarnation, la fondatrice de l'Église Canadienne, par une ursuline de Trois-Rivières, Sr Yvette Isabelle et avec la présence de Sr Huguette Trottier, native de Sainte-Anne, le jeudi 14 mai à 19 h à la sacristie.

Prière à la manière de Taizé, lundi 18 mai à 19 h à la sacristie. Thème – MARIE DE L'INCARNATION.

Société d'histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade



Pour ceux qui aimeraient faire des recherches et consulter sur place nos livres, ou simplement se procurer l'une de nos 85 publications, nous vous rappelons que notre local, situé au 100 rue de la Fabrique – 2^{ième} étage, est ouvert aux membres et non-membres à chaque 2^{ième} et 4^{ième} mercredi de chaque mois de 13h00 à 16h00 jusqu'à la période estivale. Nous vous invitons à visiter notre site internet : www.sh-laperade.net

Si vous voulez consulter le Patrimoine immobilier de Ste-Anne-de-la-Pérade, un site à ne pas manquer : www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca, sélectionnez : Recherche avancée (en bleu) – Patrimoine immobilier (à gauche) – Et à Emplacement (vers le bas de la feuille), inscrivez ou sélectionnez (avec loupe) Région administrative : Mauricie – MRC : Les Chenaux – Municipalité : Sainte-Anne-de-la-Pérade, sélectionnez ensuite «lancer la recherche» au bas de la page. Vous voilà rendu sur une page contenant 34 maisons ou sites répertoriés de Ste-Anne. Vous n'avez qu'à choisir une de ces inscriptions et vous pourrez visionner des photos et une brève description s'il y a lieu de ce site.

Rachel Brouillette, présidente
Société d'Histoire Ste-Anne-de-la-Pérade



Les Boissons du Roy

740, Principale
Ste-Anne-de-la-Pérade
(418) 325-2707

Internet: boissonsduroy.com
Courriel: info@boissonsduroy.com

www.decosurfaces.com

DECO SURFACES

Ma vie.
Mon décor.

TAPIS GAGNON ENR.

Clairette Tessier et Luc Gagnon Propriétaire

tapisgagnon@hotmail.com

960, 2e Avenue, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) GOX 2J0

Tél./Télé. : 418-325-2855 Cell. : 819-695-3369

RBQ : 2606-9526-16



Jour de collecte	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Semaine verte	St-Prosper-de-Champlain	St-Maurice	Ste-Geneviève-de-Batiscan	St-Narcisse
Semaine bleue	Ste-Anne-de-la-Pérade	Batiscan	Champlain / St-Luc-de-Vincennes	St-Stanislas

Gros déchets

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
29	30	31	1	2	3		1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31							29	30	31				26	27	28	29	30				

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT													
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam							
						1	2	31 mai	1	2	3	4	5	6							1	2	3	4							1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	9	10	11	12	13	14	15							
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	16	17	18	19	20	21	22							
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	23	24	25	26	27	28	29							
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				26	27	28	29	30	31	1 août	30	31													

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE													
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam							
						1	2	3						1	2	3	1	2	3	4	5	6	7							1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12							
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19							
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26							
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30					27	28	29	30	31										

Collecte des gros déchets

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes :

Du 11 au 21 mai
Du 6 au 9 juillet
Du 21 septembre au 1^{er} octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

Collecte des feuilles mortes

À moins que votre municipalité offre la collecte des sacs de feuilles mortes, ceux-ci devront être apportés par vous, soit à l'Écocentre de Champlain, soit chez un producteur agricole qui s'affiche pour recevoir les résidus végétaux.

Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Écocentre au site de Champlain.

Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité		Collecte même journée que
Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prosper-de-Champlain
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chûtes Nord	St-Stanislas
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum d'un mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

La collecte du 1^{er} janvier et celles du 24 et 31 décembre 2015 sont devancées chacune d'une journée.

Quincaillerie
Home hardware

Plomberie
 Électricité
 Outillage
 Peinture

Beauti-Tone
 LES COULEURS EN PEINTURE

MAURICE LAGANIÈRE INC.

MAGASIN GÉNÉRAL
MAURICE LAGANIÈRE INC.
 1922 - 2012
90 ANS

Centre du travail
 Formation et développement du travailleur

KINGTREADS

TRACKER

Audio-vidéo : **Panasonic** **SAMSUNG**

361, rue Ste-Anne Ste-Anne-de-la-Pérade (Qc) G0X 2J0 **418-325-2020**

Joëlle MAILHOT
Chantal ROBITAILLE
Julie MOISAN

PHARMACIENNES

Affilié à **Brunet**

Horaire :
 Lundi au Vendredi de 9h00 à 21h00
 Samedi de 9h00 à 16h00
 Dimanche de 10h00 à 16h00

341, boul. Lanaudière, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
 Tél. 418 325-2332 • Fax: 418 325-3142 • www.brunet.ca

VOS RÊVES. VOS OBJECTIFS. NOTRE EXPERTISE.

NOUS NOUS EFFORÇONS, DEPUIS PLUS DE 25 ANS,
À FAIRE FRUCTIFIER VOTRE PATRIMOINE.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE.



DE LAVOIE
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

Mathieu Olivier, B.A.A. et Simon Olivier, Pl.Fin.

Conseillers en sécurité financière
Représentants en épargne collective

molivier@delavoie.com

solivier@delavoie.com



371, boul. De Lanaudière,
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
Tél. : 1-877-875-2424 | Téléc. : 418 325-3472

825, boul. Lebourgneuf, bur. 500
Québec (Québec) G2J 0B9
Tél. : 418 627-4447 | Téléc.: 418 627-3327